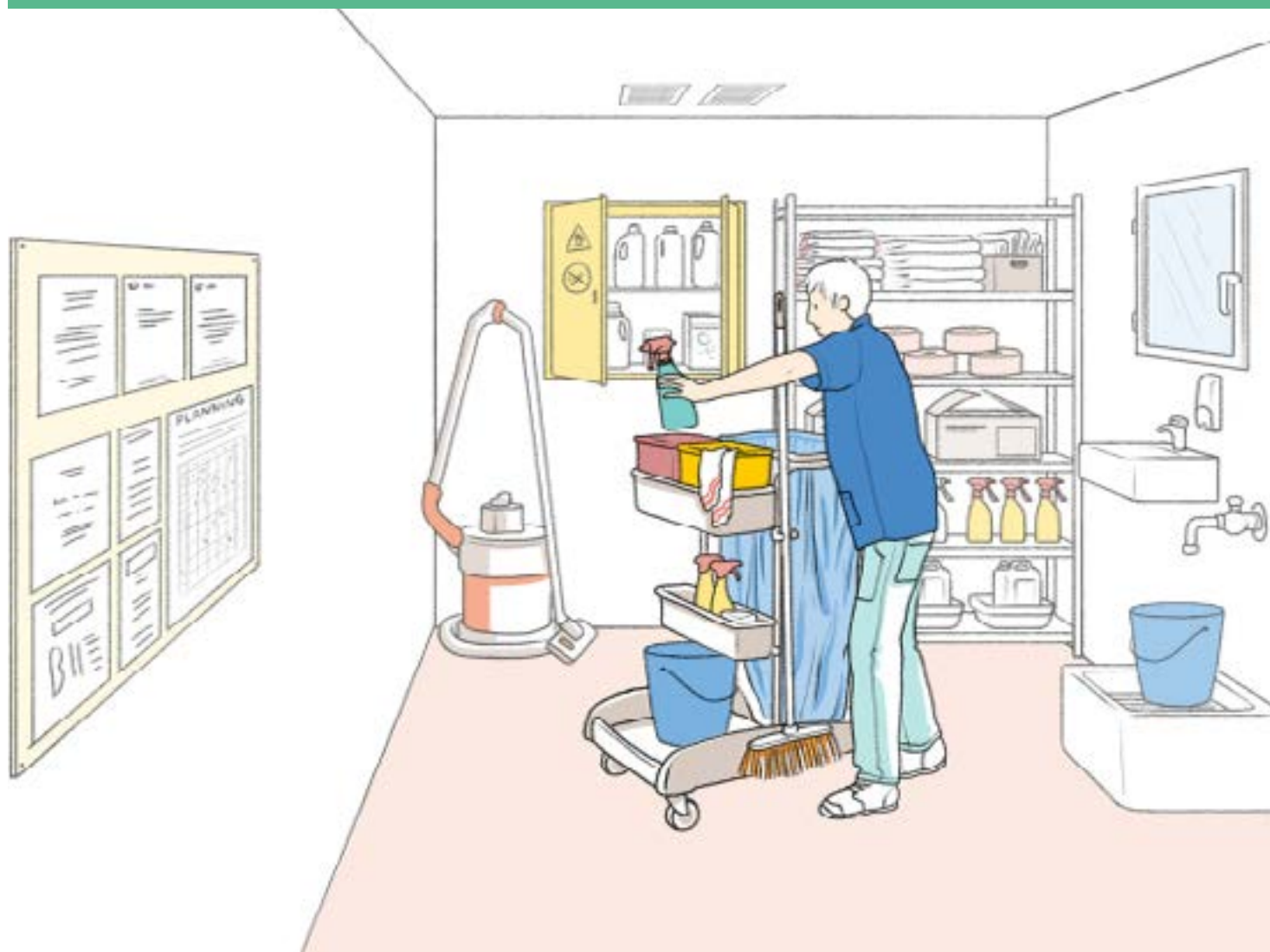


Fiche Espace

VESTIAIRES ET LOCAUX D'ENTRETIEN

Ces locaux sont destinés aux personnels d'entretien qui jouent un rôle prépondérant dans le maintien de la qualité des espaces.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

■ USAGES ESSENTIELS

- **Vestiaire** : les agents d'entretien peuvent se changer et déposer leurs effets personnels dans un espace sécurisé indépendant du local ménage où sont stockés les produits.
- **Stockage de matériel professionnel** : chariot de ménage, auto-laveuse, balais, produits et autres outils nécessaires à l'entretien du bâtiment.
- **Préparation** du matériel nécessaire à la tâche d'entretien que l'agent s'apprête à réaliser : remplissage des seaux d'eau ou de l'auto-laveuse, mélange des produits d'entretien, préparation du chariot.
- **Nettoyage** des équipements d'entretien après utilisation.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Repos** : un espace de repos peut être dédié aux agents.
- **Douche** : une cabine de douche peut être localisée à proximité des vestiaires.

POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Le regroupement de l'espace de vestiaire des agents d'entretien et de l'espace de stockage du matériel d'entretien est proscrit pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Les armoires dédiées aux vestiaires doivent être positionnées dans un local distinct.

L'accès de ce dernier doit être sécurisé pour que les produits ne puissent pas être à la portée de n'importe quel usager.

■ POINTS DE VIGILANCE

Vestiaire :

- Lorsque des douches sont prévues dans les vestiaires, les installations peuvent être **partagées avec d'autres usagers adultes** de l'école ou de l'établissement mais il est alors nécessaire de veiller aux horaires d'utilisation pour éviter les conflits d'usage.
- Les personnels d'entretien doivent pouvoir bénéficier d'**espaces d'échanges, de détente et convivialité entre professionnels (ouvriers, techniciens exploitants du bâtiment, etc.)**. La localisation et la configuration de ces espaces sont pensées de manière à **favoriser leur intégration** à la communauté éducative.

Local entretien :

- Prévoir la possibilité de brancher un tuyau d'une longueur suffisante pour remplir le réservoir de l'autolaveuse.

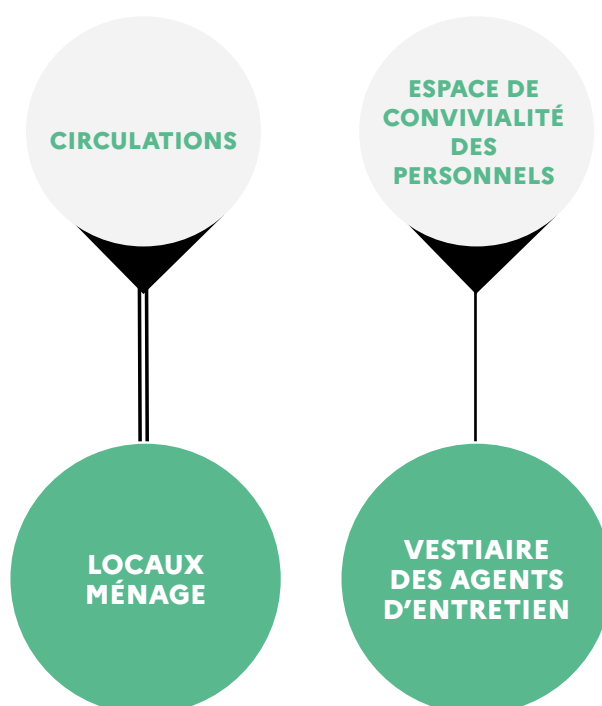
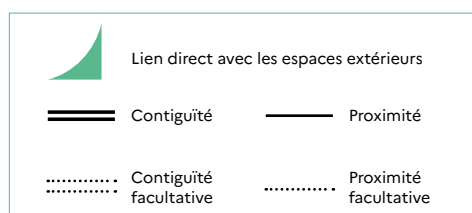
AMÉNAGEMENT SPATIAL, MOBILIER, ÉQUIPEMENT

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Vestiaire Stockage des effets personnels, des tenues de travail pour les agents d'entretien, techniciens d'exploitation des bâtiments, ATSEM et autres personnels	Casiers individuels verrouillables et résistants au feu, chaises ou bancs, tableau de communication	Douche
Stockage de matériel professionnel	Armoire de rangement fermant à clé, affichage des consignes d'utilisation des produits dangereux	Extincteur, chariot de ménage, autolaveuse Tablette pour poser un terminal numérique Bacs de rétention adaptés
Point d'eau Préparation et nettoyage du matériel d'entretien, remplissage du seau ou de l'autolaveuse		Grand évier, vidoir large et bas avec grille (pour y poser un seau), long tuyau
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Repos	Canapé, banquette : assises confortables pour des postures plus détendues, table, chaises	Réfrigérateur, micro-onde, bouilloire, cafetière, accès internet

LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les **vestiaires** des agents d'entretien gagnent à être à proximité de la **salle de convivialité et de travail des personnels**.

Il convient de prévoir l'espace nécessaire à la manutention aisée des gros équipements (chariots, autolaveuse).



Les sujets d'attention

La présence de ces espaces reste **IMPÉRATIVE** quelle que soit la taille de l'école ou de l'établissement.

PRÉVOIR si possible un local ménage à chaque niveau.

Ces espaces sont **CONFORTABLES, ERGONOMIQUES ET AÉRÉS**.

2. REPÈRES DE DIMENSIONNEMENT



5 m²

pour un local d'entretien sans autolaveuse et **8 m²** pour un local abritant une autolaveuse. Le nombre de locaux est à ajuster en fonction de la taille de l'établissement.

La surface des vestiaires sera d'au moins **1 m²** supplémentaire par agent.

A apprécier au regard de la surface utile effective, pour garantir la polyvalence des espaces et leur adaptation aux particularités architecturales ou fonctionnelles.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	L'éclairage naturel n'est pas impératif pour cet espace, dans la mesure où il s'agit pour l'essentiel d'un espace de stockage.
Acoustique	Pas d'exigence particulière.
Thermique / ventilation	Ventilation avec un débit adapté en fonction des produits stockés et du volume du local. L'air pollué doit être rejeté à l'extérieur et/ou filtré.
Numérique	Prévoir 2 prises de courant et une connexion filaire et un support pour du matériel numérique fixe ou portable en prévision des évolutions technologiques.
Réseaux (hors numérique)	Alimentation en eau pour évier et vidoir. 1 prise de courant en sus pour le ménage et si possible eau chaude. Nécessité d'éviter les bras morts hydrauliques pour limiter les risques de légionellose.
Matériaux / couleurs / signalétique	Privilégier un revêtement en sol dur, lessivable à grande eau et résistant aux produits détergents.

AVANT DE SE LANCER

- Le local ménage est-il accessible et fonctionnel pour les agents d'entretien ?
- La surface des locaux ménage et vestiaire est-elle adaptée au nombre d'agents, à la superficie et à la configuration des bâtiments ?
- La localisation et le système de fermeture de l'espace de stockage garantissent-ils un accès réservé exclusivement aux personnels d'entretien ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>